

During the past four months, my Ministers have made every effort to change the climate of federal/provincial relations which has prevailed in recent years. As a result of their efforts, there has been visible progress. An agreement on lotteries has been concluded and agreement in principle has been reached with certain coastal provinces concerning offshore mineral resources. Bringing about this change in relations is fundamental to my government's philosophy. Working with our provincial partners, we seek practical solutions to concrete problems.

To make federalism work, it is essential to change the attitudes of the past and the federal government must set the example. Accordingly, it is a primary goal of my Government to bring about a new era in federal-provincial relations. Consultation and cooperation will be the hallmarks of that new era. The time has come to reconcile our differences. It is time to work together to fully realize our country's potential. It is by building for the future that we will renew Canadian federalism. In this spirit, my Government looks forward to the next Conference of First Ministers in Ottawa this year.

Citizens and Parliament can control government only if information is public. You will be asked to approve Freedom of Information Legislation based on the principle that government information should be available to the people, that necessary exceptions to that principle should be limited and specified, and that disputes over the application of those exceptions should be resolved independently of the Government.

To correct inequities currently borne by some Canadian individuals, you will be asked to amend sections of the Indian Act, to extend spouses' allowances in circumstances where they are now denied, to amend certain legislation respecting veterans, and to further protect the privacy of individuals Canadians.

You will also be asked to consider reforms to extend the power of Parliament. Proposals will be submitted to the Standing Committee on Procedure and Organization to strengthen the powers and resources of parliamentary committees, to accord more prominence to private members' initiatives, and to make my Ministers more accountable to you. The Standing Committee also will be invited to consider the question of a permanent Speaker for the House of Commons.

To demonstrate the capacity of Parliament, you will be asked to approve the immediate establishment of four small select committees, with the resources and powers necessary to enquire fully into the special needs of handicapped and disabled Canadians; measures to strengthen the role of the voluntary sector in our society; policies with respect to foreign ownership, including the operations of the Foreign Investment Review Agency; and measures necessary to prevent recurring cost overruns on major government projects. You will be invited to establish a Joint Committee to undertake a broad

Au cours des quatre derniers mois, mes ministres se sont appliqués à changer le climat qui régnait depuis plusieurs années dans le secteur des relations fédérales-provinciales. Cela a donné lieu à des renversements de situation: une entente vient d'être conclue au sujet des loteries et un accord de principe est intervenu entre le gouvernement fédéral et certaines des provinces côtières au chapitre des ressources minérales sous-marines. Cette évolution est à la base de la philosophie de mon gouvernement. De concert avec nos partenaires provinciaux, nous voulons apporter des solutions pratiques à des problèmes concrets.

Pour que le système fédéral fonctionne, il nous faut absolument changer les attitudes du passé et le gouvernement fédéral doit donner l'exemple. C'est pourquoi mon gouvernement compte tout mettre en œuvre pour instaurer une nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales. Celle-ci sera caractérisée par la consultation et la coopération. Le temps est venu de s'entendre dans ce pays et d'harmoniser nos différences. Ensemble nous devons développer le potentiel du Canada. C'est en bâtissant que nous renouvellerons le fédéralisme canadien. C'est dans cet esprit que mon gouvernement envisage la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui doit se tenir à Ottawa cette année.

Les citoyens et le Parlement ne peuvent exercer de contrôle sur le gouvernement que si l'information est mise à la disposition du public. Vous aurez à approuver un projet de loi sur l'accès à l'information qui repose sur le principe suivant: les renseignements dont dispose l'État doivent pouvoir être communiqués aux citoyens; de plus, les exceptions inévitables à ce principe doivent être restreintes et précises, et les plaintes touchant l'application de ces exceptions doivent être réglées hors du gouvernement.

Vous serez appelés, pour mettre fin aux injustices qui frappent certains de vos concitoyens, à modifier diverses dispositions de la Loi sur les Indiens de façon à étendre à certaines situations écartées actuellement, l'admissibilité aux prestations accordées aux conjoints, à modifier des dispositions relatives aux anciens combattants et à prendre diverses mesures permettant de mieux protéger la vie privée des Canadiens.

Il vous faudra aussi analyser certaines réformes visant à accroître le pouvoir du Parlement. Le Comité permanent de la procédure et de l'organisation se verra confier l'étude de propositions destinées à étayer les pouvoirs des comités du Parlement et à augmenter leurs ressources, à donner plus d'importance aux initiatives des députés et à assujettir davantage les ministres à votre contrôle. Il lui sera en outre demandé d'analyser la question de la nomination, en permanence, de l'orateur de la Chambre des communes.

Vous devrez, pour faire la preuve des aptitudes du Parlement, approuver la création immédiate de quatre comités spéciaux restreints possédant les ressources et les pouvoirs requis pour faire enquête sur les besoins spécifiques des handicapés et des invalides du pays, sur les moyens d'élargir le rôle des organismes bénévoles dans notre société, sur les politiques à l'égard de la propriété étrangère, y compris les activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, et sur les mesures requises pour éviter les dépassements courants des devis touchant les grands projets gouvernementaux. Vous